

LYON 6E

Cours Vitton : la galère pour tous les usagers

Sept mois après la nouvelle piste cyclable conçue par les Verts sur la portion de la rue Tête-d'Or au boulevard des Belges qui a été ramenée à une voie, élus et commerçants tirent la sonnette d'alarme. Difficultés de circulation, nuisances problèmes de livraisons persistent.

Sept mois après, le coup de sang de Pascal Blache, maire d'opposition du 6e, qui, déconfit, découvrirait le nouveau tracé sur la chaussée (N.D.L.R. : les travaux de la Métropole ont été conçus sans concertation dans la nuit de mardi à mercredi 14 octobre), les motifs de mécontentement persistent. L'usage donne raison aux élus du 6e commerçants et cyclistes qui subissent quotidiennement des bouchons, nuisances sonores, difficultés de livraisons, de circulation pour le transport de fonds, le ramassage des poubelles, le passage des camions de pompiers...

« Notre clientèle se détourne du cours Vitton »

Les commerçants tout d'abord par la voix de Bruno Alquier, président de l'association du cours Vitton : « J'avais réagi dès le mois d'octobre et je suis



Du boulevard des Belges à la rue Tête-d'Or, il n'y a plus qu'une voie de circulation encadrée par une piste cyclable des deux côtés. Toute la journée, il y a des bouchons et des véhicules de livraison en double file (notre photo), obstruant la piste cyclable pour les vélos et trottinettes. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

sideré de voir à quel point les élus se dédouanent. Pourquoi les services n'ont-ils pas reconduit ce qui a été défini par ailleurs ? Nous n'avons pas de réponse. On ne comprend pas pourquoi, seule la portion Tête d'Or-boulevard des Belges du cours Vitton a été ramenée à une voie, quand celle qui va de la rue Tête-d'Or au cours Franklin-Roosevelt est à deux voies dont une en zone partagée (N.D.L.R. : voitures vélos) et qu'elle fonctionne bien », s'interroge

ce bijoutier qui va au travail à vélo.

« Je suis cycliste mais je n'emprunte pas le cours Vitton trop encombré et dangereux. Je remonte par la rue de Sèze et je redescends par Tronchet. Cette municipalité ne voit que les deux roues sans prendre en considération le contexte local avec une rue abondamment commerciale, dans une période où nous sommes en crise. On voit bien que notre clientèle se détourne du cours Vitton », déplore Bruno Al-

quier qui évoque « une dictature du vélo ».

Isabelle Burtin, présidente de la Fédération le 6 est plus alarmiste : « Les piétons et cyclistes courent un vrai danger. Plus encore, les enfants à la sortie de l'école Jean-Rostand, rue Tronchet, car les automobilistes se déportent sur les autres rues en raison des bouchons. Sur les retours de l'étude menée par la Ville, le constat est unanime auprès des commerçants. La Ville nous conseille d'utiliser des triporteurs

pour les livraisons, mais c'est méconnaître l'activité des commerces diversifiés qui ont besoin de transpalettes avec leurs tonnes de marchandises, pour ne citer que Carrefour, Picard ou la Voie Verte. »

Enfin, les cyclistes ne sont pas satisfaits, puisqu'à l'appel de l'association la Ville à Vélo, 70 ont manifesté sous la forme d'une chaîne humaine en janvier pour se plaindre de ne pouvoir rouler correctement sur leur piste cyclable.

Nadine MICHOLIN

Des procès-verbaux et l'ajout d'une aire de livraison

L'intensification des procès-verbaux et l'ajout d'une aire de livraison, constituent les mesures proposées par Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités de la Ville de Lyon, logistique urbaine et espaces publics. Pour l'heure, il n'y a pas de volonté d'unifier les voies de circulation du cours Vitton entre les différents tronçons. La portion incriminée reste donc limitée à une seule voie de circulation.

160 verbalisations depuis avril

Pour autant, la Ville a envoyé un questionnaire afin d'enquêter auprès des commerçants. Elle a récolté un taux de réponse de 50 %. Outre l'étude présentée sur le tronçon Tête d'Or-Garibaldi à deux voies dont une



À partir de la rue Tête-d'Or en allant sur le cours Franklin-Roosevelt, il existe deux voies de circulation (zone 30) dont une mixte. Elle fonctionne mieux que la portion précédente ramenée à une voie. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

mixte, la majorité des commerçants a réagi en expression libre sur la dangerosité du site à une voie, les problèmes de livraison, le stationnement en doubles files...

« Comme sur la rue Edouard-

Herriot, c'est l'aspect livraisons qui ressort », analyse Valentin Lungenstrass qui s'est rendu cours Vitton le 29 avril à la rencontre des commerçants et des élus d'opposition du 6e.

« Comme à Edouard-Herriot est

la Guillotière, j'ai demandé fin mars-début avril, une présence renforcée des agents ASVP (Agent de surveillance des voies publiques).

160 verbalisations ont été distribuées dont 120 sur les aires de livraison. Même en avril, alors que les commerces sont fermés pour cause de confinement, les aires sont bouchées. J'ai demandé aux services une analyse fine de la situation. La présence des ASVP va être renforcée jusqu'à l'été. On va ajouter une nouvelle aire de livraison pour éviter que les livreurs se garent à cheval. On reviendra vers nos interlocuteurs au début de l'été et si des dysfonctionnements persistent, on verra », conclut l'élu écologiste.

N.M.

BIEN VIVRE À DOMICILE, C'EST POSSIBLE !
AVEC LE VIAGER SOLIDAIRE
 BOUQUET • RENTES, ANTICIPATION, ADAPTATION ET ACCOMPAGNEMENT AU
04 78 47 70 15
 GRATUIT & À BUT NON LUCRATIF
 WWW.VIAGER-SOLIDAIRE.FR

Abonnés papier 7j/7 !
 DEMANDEZ VOTRE ACCÈS WEB
 à notre service relation abonnés